

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/03/21/2019040929/justel>

Dossier numéro : 2019-03-21/16

Titre

21 MARS 2019. - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale fixant le plan de personnel pour l'année 2019 du Service d'incendie et d'aide médicale urgente (SIAMU)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 31-01-2022 inclus.

Source : REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Publication : Moniteur belge du 26-04-2019 page : 40894

Entrée en vigueur : 26-04-2019

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ARR 2021-12-16/33, art. 2, 002; En vigueur : 31-01-2022>